



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info



06 octobre 2018

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de Mme. Catherine RENAUD.

PRÉSENTS : M. Marc FRANÇOIS, Mme. Catherine RENAUD, M. Laurent VELATI, M. David DUPRÉ, M. Michel SORET, M. Alexandre ZIMMER, M. André LALLEMAND, Mme. Marie-Hélène PHULPIN, M. Xavier MANGEAT.

ABSENTS : M. Pierre OUALI, Mme. Anouck REDONNET.

Mme. Marie-Hélène PHULPIN a été élu secrétaire.

ÉLECTION DU MAIRE

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	09
A déduire (bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du code électoral)	01
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	08
Majorité absolue	05

Ont obtenu :

M. Marc FRANÇOIS	huit voix	08
------------------	-----------	----

M. Marc FRANÇOIS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Le conseil municipal décide de fixer à trois le nombre des adjoints.

ÉLECTION DU 1^{er} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Marc FRANÇOIS élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	09
A déduire (bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du code électoral)	01
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	08
Majorité absolue	05

Ont obtenu :

Mme. Catherine RENAUD	huit	08
-----------------------	------	----

Mme. Catherine RENAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Adjoint et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	09
A déduire (bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du code électoral)	01
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	08
Majorité absolue	05

Ont obtenu :

M. Alexandre ZIMMER	huit	08
---------------------	------	----

M. Alexandre ZIMMER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU 3ème ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	09
A déduire (bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du code électoral)	01
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	08
Majorité absolue	05
Ont obtenu :	
M. Michel SORET	huit 08

M. Michel SORET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX, COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES ET DES MARCHÉS PUBLICS

S.I.V.O.M. de Xirocourt :

Délégués titulaires : M. Marc FRANÇOIS, Mme. Marie-Hélène PHULPIN.

Délégués suppléants : Mme. Catherine RENAUD, M. André LALLEMAND.

Syndicat des Eaux de Pulligny

Délégués titulaires : M. David DUPRÉ, M. Xavier MANGEAT.

Délégués suppléants : M. Alexandre ZIMMER, M. André LALLEMAND.

Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome

Délégués titulaires : M. Alexandre ZIMMER.

Délégués suppléants : M. Laurent VELATI.

Commission communale d'appel d'offres

Membres titulaires : M. Alexandre ZIMMER, M. Laurent VELATI, Mme. Marie-Hélène PHULPIN.

Membres suppléants : M. Michel SORET, M. David DUPRÉ, M. André LALLEMAND.

Commission communale des marchés publics

Membres titulaires : M. Alexandre ZIMMER, M. Laurent VELATI, Mme. Marie-Hélène PHULPIN.

Membres suppléants : M. Michel SORET, M. David DUPRÉ, M. André LALLEMAND.

DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. André LALLEMAND délégué en charge des questions de défense.

INDEMNITÉ AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une indemnité égale à 17% de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique au Maire et une indemnité égale à 6.6% de ce même indice aux Adjointes.